L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 25 SEPTEMBRE 1856.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.,
ÉDITEURS PROPRIÉTAIRES:
G. F. WEISSE, N. DUFOUR,
K. DUVERGER, S. HARBY.

Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 25 SEPTEMBRE.

ABONNÉS A LA SEMAINE.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements à la semaine, à raison de 25 cents pour les six numéros. Il se présente tous les jours dans nos bureaux des personnes qui désirent s'abonner pour un temps aussi court [illegible] C'est donc à ces derniers que les porteurs devront payer le montant de leur abonnement hebdomadaire.

Enregistrement.

[illegible] trop engager les citoyens à participer à l'élection présidentielle à se faire inscrire immédiatement. Le bureau chargé de l'enregistrement n'a [illegible] de certificats qu'à environ [illegible] des votants de la Nlle-Orléans. [illegible] qui nous sépare du jour de [illegible] cinq semaines, et les [illegible] à cause de la foule qui se [illegible] les deux ou trois dernières [illegible] bureaux de M. St Martin. [illegible] l'élection présidentielle [illegible] chaque État aux lois [illegible] pourront voter [illegible] des élections d'État.

[illegible] assure qu'un certain nombre de personnes refusent de se faire enregistrer dans [illegible] échapper à la charge du jury. Les listes du shérif [illegible] les personnes inscrites [illegible] majeurs en général.

[illegible] sont trop graves pour [illegible] ne se fassent pas inscrire [illegible] leur suffrage, le 4 novembre [illegible] électorale.

CONVENTION NATIONALE WHIG.

[illegible] hier le compte-rendu de la séance de la Convention de Baltimore. La seconde séance a eu lieu dans le même jour. La foule semblait plus compacte que le matin. De [illegible] occupaient des sièges réservés [illegible] et vingt-six États ont [illegible]

[illegible] avant annoncé qu'en attendant [illegible] la Convention ne pourrait employer son temps qu'à entendre [illegible] de ces beaux vieux discours [illegible] autrefois tressaillir l'Union. M. Graham, ancien gouverneur [illegible] du Nord, a été invité à prendre [illegible] un de ces discours [illegible] pratiques qui éclairent plus [illegible] que toute la rhétorique des [illegible] profession. Il a déclaré que le [illegible] enfin sortir de sa torpeur et [illegible] la lutte électorale pour défendre [illegible] contre d'aveugles fureurs. Les [illegible] des délégués à Baltimore [illegible] se prononçassent en faveur de [illegible] déjà désignés qui par sa [illegible] son esprit de nationalité [illegible] conservateurs, offre le [illegible] à la république. Il est trop [illegible] qui se désignent un eux-mêmes, [illegible] retrouvent heureusement sur les [illegible] qui a possédé autrefois leur [illegible] encore, un homme [illegible] avec un succès éclatant [illegible] se montrer juste et impartial [illegible] parties de l'Union, qui n'a [illegible] entre le Nord et le [illegible] la constitution, [illegible] les plus critiques [illegible] inébranlable fermeté [illegible] indépendance. Les whigs [illegible] encore leurs [illegible]

[illegible] terminé son discours, le [illegible] Francis Granger a re[illegible] parties de la vaste salle, [illegible] New-York a dû prendre la [illegible] N'avons ni le temps [illegible] pour résumer son exposé. Nous sommes également [illegible] celui de M. [illegible] qui a terminé la seconde [illegible]

[illegible] 18, a été marquée [illegible] plus vif que celle [illegible] Les whigs comprennent [illegible] une puissance et [illegible] dans la politique [illegible] qu'ils y occupaient [illegible] années.

[illegible]

Xl[illegible] seront publiées et soumises [illegible] une adresse au peuple [illegible]

[illegible] de rendre l'enthousiasme [illegible] de ces résolutions. Tous [illegible] se levant par un mouvement [illegible] neuf formidables hourras [illegible] de Fillmore. Ils se sont [illegible] mutuellement sur l'heureuse [illegible] et sur la réorganisation [illegible] parti conservateur de l'Union. [illegible] la séance a été [illegible] heures de l'après midi et l'ajournement [illegible] prononcé au milieu de l'allégresse générale.

Le [illegible] septembre ont marqué une [illegible] pour le parti whig. Il s'est [illegible] en intervenant dans la mêlée [illegible] à un moment où des partis [illegible] l'intégrité de l'Union et [illegible] république, exposée à leurs fureurs, [illegible] son salut que des conservateurs-nationaux.

COLLÈGE DES JÉSUITES.—Le président du Collège des Jésuites, une des meilleures maisons d'éducation de la Nlle-Orléans, annonce dans une partie de nos colonnes que les classes seront rouvertes le 3 octobre prochain. On compte sur l'exactitude des élèves.

Dépêches télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Adhésion des Nord-Américains à Fillmore.

New-York, 23 septembre.—Les Nord-Américains, ou Américains sécessionnistes, qui s'étaient prononcés contre Filmore, viennent de tenir une convention à l'État à Rochester, et revenant sur leur première décision, ont résolu de soutenir M. Fillmore pour la présidence.

La Convention a désigné M. Erastus Brooks comme candidat pour la place de gouverneur de New-York.

Les hommes politiques de New-York regardent maintenant le vote de cet État comme assuré à Fillmore.

LE NATIONAL INTELLIGENCER.

Ce journal, le chef de file de la presse whig et l'organe le plus ancien et le plus estimé des conservateurs de l'Union, s'est prononcé sans réserve en faveur de M. Fillmore. Une dépêche adressée à un de nos confrères nous apprend que le *National Intelligencer* a fait sa déclaration de foi, le 23, dans un article extrêmement remarquable.

L'adhésion d'un pareil journal vaudra à l'ex-président des milliers de suffrages en outre de ceux qui lui étaient déjà assurés. L'*Intelligencer*, on doit se le rappeler, ne s'est joint à aucun des partis nouveaux qui se sont *organisés* après la disparition de celui de Clay et de Webster. Il est resté whig, et c'est comme organe whig qu'il se fait aujourd'hui le champion de M. Fillmore.

Europe.

L'*Asia* est arrivé à New-York dans la matinée du 18 courant. Nous trouvons quelques détails à ajouter à ceux que renfermaient nos dépêches.

Une insurrection a éclaté dans le canton de Neufchatel, en Suisse. Les royalistes du parti prussien se sont emparés de Chatiau, ont arrêté le conseiller d'État et ont arboré le drapeau prussien. Le parti fédéral a repris plus tard la ville et arrêté le comte de Portalis, chef des insurgés. Douze de ces derniers ont été tués.

Le gouvernement napolitain a adressé à la France et à l'Angleterre une seconde Note plus conciliante que la première.

L'armée sarde doit être augmentée. Le comte Cavour a adressé aux ministres de Piémont à l'étranger une note dans laquelle il leur déclare que cette mesure n'a été prise que par suite de la politique suivie par l'Autriche, et il donne clairement à entendre que la Sardaigne ne permettra pas à l'Autriche d'intervenir dans les affaires de l'Italie.

La difficulté entre le vice-consul des États-Unis à Ancône et le colonel autrichien n'a pas encore été réglée, M. Cass, le ministre américain auquel les deux parties voulaient s'adresser, étant absent.

Le caissier du chemin de fer du Nord, en France, s'est enfui avec un million de francs.

La frégate américaine *Jamestown* se trouvait aux dernières dates à Ténériffe.

CHRONIQUE LOCALE.

Devant la 1re Cour.—Ont été envoyés, hier, par les recorders Stith et Fabre, devant la première cour de district:

Wm Gillmore, pour avoir fouetté Mme Catherine Russel.—En prison.

Bill Rezin, h. c. l., pour avoir assailli Antoine Rapelier, h. c. l., et l'avoir blessé à la tête. La preuve au était arme d'une hachette.—En prison.

Joseph Monroe, h. c. l., pour avoir assailli Guillaume Labia, h. c. l.—Cautionnement.

Allen Curry, pour délit.

Arrestations.—Mary Ann Ryan et Mary Morrison passeront quelque temps à la maison de travail, par ordre du recorder du troisième district, pour avoir revêtu des habits d'hommes et s'être ainsi montrées dans les rues.

—M. et Mme Hickey ont été arrêtés pour avoir troublé la paix dans la rue Mandeville.

Folie.—Un affidavit fait devant le recorder du premier district déclare que Pat. Murry est atteint d'aliénation mentale.

Mme Lacoste a été envoyée, par le recorder Fabre, à l'Asile des Aliénés.

Bureau de Santé.—Le rapport officiel du bureau de Santé annonce que le nombre de décès s'est élevé, la semaine dernière, à 162.

Incendie.—Deux cuisines situées dans la rue Plauché, entre Kerlerec et Esplanade, ont brûlé, hier, à 1 heure de l'après-midi. Le feu a pris à un fourneau avait fait explosion. Une des cuisines appartenait à M. Glazu et était assurée pour trois cents piastres, l'autre ne l'était pas.

Enquêtes.—Le coroner a pratiqué, hier, la levée du corps de John Sloane, jeune écossais qui s'était blessé à Alger, en essayant d'atteindre le haut d'un arbre. John avait quinze ans.

—Une autre enquête a été tenue sur le cadavre de Margaret Crosan, Irlandaise. Verdict: apoplexie causée par l'abus de liqueurs alcooliques. Margaret était âgée de 45 ans.

Vols.—Sydney, nègre de M. Boyd, a comparu hier devant le recorder du premier district, pour avoir ouvert une caisse à bord du bateau à vapeur *Alma* et enlevé des marchandises sèches.

Jos Hartner, accusé de larcin, a été acquitté.

Chas. Schoeckart répondra, le 8 du mois prochain, à l'accusation de larcin.

M. EUGÈNE DUPRAT, qu'un affidavit accuse d'avoir trempé dans le meurtre de M. A. Girard, s'est constitué prisonnier, hier, entre les mains de la police. L'interrogatoire aura lieu bientôt devant le recorder du Deuxième District.

Voies de fait.—Thomas Ryan et Mme Ryan, Edward Dwyre et Margaret Dwyre ont fourni chacun un cautionnement de $250 en s'engageant qu'ils répondraient à l'accusation de tentative de meurtre sur la personne de John Fagan. L'interrogatoire est fixé au 9 du mois prochain.

James Kennedy, accusé d'assaut et batterie par Rausou Ferrier et Alex. Pereira subira un interrogatoire le 9 octobre.

J. McIntyre, Wm Gillmore, accusés de voies de fait, ont été acquittés. McIntyre a passé deux semaines en prison.

Un affidavit accuse William Gasedon d'avoir battu W. H. Lewis. Cautionnement de $500 et instruction fixée au 1er octobre.

Thomas Kishar a fourni un cautionnement de $300 pour répondre de sa comparution. Il est accusé d'avoir assailli Sith W. Nye.

Le Guano.

Le guano est un des engrais les plus puissants que connaisse aujourd'hui l'agriculture. Produit par la fiente d'innombrables oiseaux marins, il est déposé par couches de 5 à 6 pieds d'épaisseur sur les rochers et sur les îles désertes qui bordent la côte du Pérou. Exploité seulement depuis 1840, le guano semble déjà diminuer dans sa principale source, qui est aux îles Chincha.

En supposant que l'exploitation suive une marche uniforme et non ascendante, on estime que ces îles ne peuvent fournir au commerce pendant plus de vingt ou vingt-cinq ans; d'autres vont jusqu'à dire qu'au bout d'une période de huit ou dix ans, il n'y en aura plus. La rareté de ce précieux engrais en a déjà élevé le prix à $37 le tonneau pris sur les lieux, et il ne s'en vend pas moins de 100,000 tonneaux par an. On estime à environ 300 le nombre des bâtimens qui vont annuellement prendre des cargaisons de guano au Pérou. Au 22 août dernier, il y avait au mouillage de ces îles 119 bâtimens qui attendaient leur tour de charger.

M. de Humboldt est l'homme qui a fait connaître cette substance à l'Europe, mais non celui qui en a découvert les propriétés fertilisantes; on n'avait pas attendu la venue de cet illustre voyageur pour l'employer comme engrais au Pérou. L'exploitation du guano y est si ancienne, qu'elle date d'une époque antérieure à l'arrivée des Espagnols. Cette substance avait été l'objet de plusieurs lois et réglemens curieux de la part des rois Incas; on les trouve consignés dans le passage suivant de l'Inca Garcillasso de la Véga:

"Sur toute la côte de la mer, depuis Aréquipa jusqu'à Tarapaca, qui a plus de deux cents lieues de longueur, on n'emploie d'autre engrais que la fiente de certains oiseaux qu'on nomme *passereaux marins*, dont il existe des bandes si nombreuses qu'on ne saurait les voir sans en être étonné. Ils se tiennent dans les îles désertes de la côte, et à force d'y accumuler leurs excrémens, ils les blanchissent d'une telle manière qu'on les prendrait de loin pour quelque montagne couverte de neige.

"Au temps des rois Incas, on prenait un soin si particulier de la conservation de ces oiseaux, qu'il était défendu à tout le monde, sous peine de la vie, de les tuer, soit dans les îles, soit dehors, et même d'y entrer lorsqu'ils couvaient leurs œufs, de peur de les effrayer et de les faire sortir de leurs nids.

"L'Incas réservait ces îles pour en disposer en faveur de telle province qu'il jugeait à propos. Si l'île était grande, il la donnait à deux ou trois provinces ensemble, et y faisait mettre des bornes afin qu'aucune n'empiétât sur les autres. Lors même qu'il fallait partager l'engrais, les droits de chacun étaient si bien respectés, que toutes les villes et tous les habitans en avaient toujours une part égale. Il n'y allait pas moins que de la vie pour celui qui en frustrait un autre. Si quelqu'un voulait prendre au-delà de ce qui lui était accordé en proportion de l'étendue de ses terres, il était châtié comme voleur." (*Histoire des Incas*, t. 1er, p. 414.)

Il résulte de cet important document que le guano ayant été exploité au Pérou au moins jusqu'au moment de la conquête des Espagnols, en 1532, les couches actuellement existantes aux îles Chincha ne peuvent y être accumulées depuis plus de trois siècles.

TRÉSOR CACHÉ.—On écrit de Crimée à l'*Express* de Londres:

Les Français, à Sébastopol, ont eu, pendant plusieurs mois, la garde d'une église dans y trouver un trésor que l'on supposait avoir été enlevé; on a pensé même que quelque soldat anglais avait mis la main dessus. Lorsque les Russes sont revenus, ils ont fait des fouilles et ils ont trouvé le trésor intact près de l'autel. C'étaient des vases d'or et des diamans pour orner des mitres. On évalue ce trésor de 20 à 30,000 liv. st. Les prêtres étaient tellement ravis que l'on eût retrouvé ce trésor, qu'ils le montraient à tout le monde. Depuis il a été enlevé et conduit ailleurs sous l'escorte d'une garde d'honneur.

LES ALLEMANDS.

Dans ses *Promenades et Croquis*, M. Amédée Achard rapporte ainsi une de ses impressions en visitant le duché de Bade:

Si les Allemandes sont quelquefois chaussées, les Allemandes ne le sont jamais. Cette différence en faveur du beau sexe est tout au moins originale. Les maris pensent peut-être que les ronces et les cailloux s'écarteront par galanterie des pieds de leurs femmes.

Pendant les premiers jours, la vue de ces pieds nus courant sur les chemins pierreux et parmi les décombres du grès, attriste le regard. On craint à toute seconde de voir le sang tacheter de gouttelettes rouges la poussière du sentier. Puis on s'y fait. Ces pauvres gens ferrent les vaches qui labourent leurs champs et traînent leurs chariots; ils négligent de se chausser.

L'obstination et la patience de ce peuple au travail sont extraordinaires. Un soir, vers quatre heures, par un fort soleil d'été, deux enfans gravissaient la longue route qui va de la vallée de la Murg à la vallée de l'Oos. Ils marchaient tête nue et pieds nus, traînant une petite charrette à deux roues sur laquelle on avait attaché quatre gros sacs remplis de racines de sapin.

L'essieu de la petite charrette criait, les enfans haletaient. L'un d'eux, le premier, debout entre les brancards et la poitrine prise dans des lanières de cuir croisées, pesait avec le plus d'efforts; l'autre, attelé en flèche, comme un cheval à un tandem, avec une corde passée au travers sur le ventre, n'avait guère plus de huit à dix. Tous deux, courbés en avant, tiraient de toutes leurs forces. L'eau coulait de leur front sur leur poitrine rouge.

Ils arrivaient d'un village perdu au plus haut de la Forêt-Noire, et se rendaient à Bade pour vendre leurs sacs de racines. Ils étaient partis le matin à cinq heures, et avaient déjeuné d'un morceau de pain et d'un verre d'eau; ils venaient de dépasser Guernsbach, et il leur fallait pas moins de deux heures encore pour atteindre Lichtenthal.

Leurs racines vendues,—il y en avait pour six florins (un peu moins de treize francs)—et après treize ou quatorze heures de marche suivies d'une nuit de sommeil pris dans leur charrette, sous un auvent, le lendemain, au premier soleil, les deux enfans devaient repartir pour leur village.

Deux chaînes de montagnes et deux vallées franchies à pied, par les rayons ardens du mois d'août, pour six florins! On demandait à ces enfans ce qu'on demanderait à des bêtes de somme!

On se souvenait, en les voyant, de ces beaux enfans qui jouent et se poursuivent sous les ombrages des Tuileries!

FEU GRÉGEOIS.—Les Grecs du Bas-Empire se servaient d'une composition qui, mise en contact avec l'eau, prenait feu, et qui avait reçu différens noms, *feu liquide, feu humide, feu grec, feu maritime, feu grégeois*. Quelques historiens en attribuent la découverte à Marcus Graechus, au deuxième siècle. Selon d'autres, l'invention en est due à Callinicus, architecte d'Héliopolis, qui, vers la fin du septième siècle, l'employa dans une guerre contre les Sarrasins, et avec un tel succès, qu'il brûla tous leurs vaisseaux. L'empereur grec Heraclius en fit de même (610-615) contre les Seldjoucides, et un certain Gregorius s'en servit pour incendier la flotte arabe qui assiégeait Byzance.

Cette substance, qui s'enflammait par son contact avec l'eau, paraît avoir été employée soit à l'état liquide, soit à l'état solide; dans le dernier cas, le feu était jeté près des vaisseaux ennemis; dans le premier, on le lançait vraisemblablement à l'aide d'une pompe, et, comme il s'enflammait sur l'eau, on conçoit que les vaisseaux qui se trouvaient ainsi enveloppés devaient s'enflammer à leur tour, ce qui arrivait souvent, au dire des historiens. La composition de cette substance était un secret d'État, que l'empereur seul possédait, et qu'il communiquait, en temps de guerre, à des officiers de confiance pour s'en servir contre l'ennemi. Les intéressans mémoires de MM. Fave, Reinaud et Ludovic Lalanne donnent tous les renseignemens à cet égard.

Beaucoup d'expériences ont été tentées depuis lors pour retrouver le secret du feu grégeois.

Les progrès de la chimie moderne surtout ont fait espérer la solution du problème. On a prétendu que, dans les expériences faites mystérieusement à Meudon par ordre du Comité de salut public pour le perfectionnement des armes de guerre, ce secret avait été découvert, mais il n'y fut donné aucune suite.

LE LOGEMENT A PARIS.—Nous lisons ce qui suit dans l'*Assemblée Nationale*:

La difficulté de trouver un appartement dans Paris reste toujours la même, malgré le grand nombre de maisons récemment construites. A mesure que les quartiers neufs s'élèvent de tous les côtés, les loyers augmentent, ainsi que le prouve la nouvelle augmentation infligée au terme de juillet dernier à la presque totalité des locataires parisiens.

"Par suite des changemens opérés depuis cinq ans, la plupart des ouvriers ont émigré dans la banlieue; ils ont été suivis par des petits rentiers et par un grand nombre d'employés subalternes; mais cette émigration en masse a eu pour conséquence immédiate de doubler le prix du loyer des habitations *extra muros*. Un logement aux Thernes, à Belleville ou à Batignolles coûte aussi cher aujourd'hui à l'ouvrier et à l'employé que le logement qu'ils occupaient il y a quelques années dans l'intérieur de Paris."

STYLE MUNICIPAL.—On accuse parfois les journaux d'inventer de grotesques arrêtés municipaux pour faire rire le public. Voici un de ces arrêtés dont le *Courrier de Nancy* garantit l'exactitude, et dont l'original, affiché à la porte de la mairie d'une commune du canton de Vézelise, a été arraché:

"M. le maire de.... prévient les habitans de cette commune qu'il est enjoint à tous les propriétaires de chiens d'être muselés, attachés, de les laisser vaguer dans les rues et de porter un collier au cou; les contrevenans seront soumis à poursuite."

FEUILLETON.

LES FILS DE FAMILLE
ROMAN
PAR M. EUGÈNE SUE.

XIX.

Charles Delmare, après avoir classé par ordre de date et par années les lettres de sa fille, les plaça dans un petit coffret de bois blanc qu'il contempla longtemps, accoudé sur la table et appuyant son front sur ses deux mains; puis il dit à Geneviève:

—Nourrice, tu vois bien ce coffret?

—Oui, mon fieu.

—Tu me rendras un service.

—Lequel?

—Tu mettras ce coffret dans ma bière, à côté de moi, le plus près possible de mon cœur....

—Très bien, c'est dit,—répond Geneviève, s'efforçant de dissimuler la pénible émotion que lui causaient les paroles de Delmare;—c'est dit; il faut, quand on le peut, se rendre les uns aux autres de petits services d'amitié. Mais fais-moi donc le plaisir, toi qui es un fameux calculateur, de me dire la différence qu'il y a de *cinquante* à *soixante-neuf*?

—Il y a dix-neuf.

—C'est là où je t'attendais. Hé bien! mon fieu, comme tu as dix-neuf ans de moins que moi, il est sûr et certain que c'est toi qui verras clouer ma bière, et non pas moi qui verrai clouer la tienne. Réponds à cela, si tu peux.... je t'en défie. Hein! te voilà fièrement attrapé!

—Oh! oh!

—Il n'y a pas de "oh! oh!" c'est comme je te le dis....

—Allons donc, nourrice!—répond Delmare avec une sorte de satisfaction sinistre;—je me sens bien, moi!

—Quoi.... qu'est ce que tu sens?

—Je sens que je m'en vais un peu tous les jours, et que....

—Ça n'est pas vrai!.... tu mens!

—Nourrice!....

—Je te répète que ça n'est pas vrai....—répond Geneviève les larmes aux yeux.—Tu dis cela en plaisantant pour me tourmenter, et puis, d'ailleurs, quand il serait vrai que tu dépéris, à qui la faute?

—A qui?

—Pardi, c'est la tienne! Est-ce qu'il y a du bon sens?...... voilà tantôt trois mois que tu n'as mis le pied hors de la maison, tandis que l'été de la Saint-Martin a été superbe.... on se serait cru au printemps.... un soleil magnifique.

—J'ai maintenant horreur du soleil.... tu le sais bien...... il m'offusque, il m'agace les nerfs.... Le soleil est un compagnon trop gai pour moi, nourrice!

—Tu n'as pas besoin de me le dire, puisque tu tiens toujours tes persiennes fermées, ce qui fait qu'en plein jour ton cabinet est quasi aussi noir qu'une tombe!

—Ah! la tombe!.... il ne faut point nourrice, médire de cette bonne et paisible tombe.... si hospitalière, si secourable à ceux qui souffrent.... elle ne demande qu'à les recevoir!

—Chacun choisit son gîte à son goût; mais, pour parler raison, je dis, moi, que si tu faisais quelques promenades comme autrefois, tu te porterais mieux.

—Je ne tiens pas à me mieux porter, moi, nourrice; au contraire!

—Ah! c'est beau, ce que tu dis là!

—D'ailleurs, rien ne m'est plus odieux maintenant que la vue des lieux environnans et de ces montagnes que j'ai tant de fois parcourues avec.... Jeane et Maurice.

—Ce sont là de mauvaises raisons....

—Je t'assure que....

—Encore une fois, ce sont là des raisons de paresseux. Tu pouvais bien prendre un peu sur toi; cela t'aurait, certainement intéressé, d'aller de temps à autre jusqu'au Morillon voir cette belle ferme école où ces pauvres jeunes paysans, à qui l'on enseigne la culture, sont si contens, si heureux.... Il n'y en a pas un qui ne bénisse le nom et la mémoire de feu ce bon monsieur Dumirail, qui, n'ayant plus d'autre famille, a voulu être *servi en milieu de ses enfans*, a-t-il dit.... en effet, son corps repose au fond d'une petite chapelle élevée dans le jardin de la ferme.

—Que monsieur Dumirail soit béni pour le bien qu'il a fait.... et maudit pour le mal qu'il a fait aussi!

—Lui? le cher homme!.... Et quel mal a-t-il donc fait?

—Sa funeste ambition paternelle a perdu son fils.... et ma fille.

—C'est faux!—s'écrie la nourrice avec emportement, et sa vénérable figure prend un caractère menaçant et farouche.—C'est le muscadin qui a causé tout le mal.... Sans lui, ni ta fille ni monsieur Maurice n'auraient été perdus!

Puis, la nourrice, après un moment de réflexion:

—Ta fille, dans sa dernière lettre, ne te donne pas de nouvelles de son mari?

—Non....

—Tu ne sais pas où il est à cette heure?

—Déjà tu m'as plusieurs fois adressé cette question, nourrice, et je t'ai répondu que j'ignorais la résidence de San-Privato.

—Mais tu m'as dit que sans doute cette baronne.... qui a raflé monsieur Maurice, connaîtrait l'adresse du muscadin.

—Je le crois....

—Ainsi, en allant à Paris chez cette vilaine femme, on saurait d'elle où le trouver, le muscadin?

—Quel intérêt as-tu à savoir....

—Si cette baronne demeure faubourg Saint Honoré, Ne 28, ainsi que la marque produite, interrompant Delmare,.... C'est bien là son adresse, n'est-ce pas, Charles?

—Oui, présume, adressé à ses banquiers, dans je ne comprends pas la raison, j'ai écrit à différentes pour lui demander l'adresse de Madame de Monbriol. Mais, encore une fois, nourrice, de quel intérêt ce renseignement peut-il être pour toi?

[illegible]

—Tiens, mon Charles, il faut bien à la fin que je te le dise, mais, sans t'en douter, tu deviens méchant,—reprend la nourrice, les lèvres tremblantes et étouffant un sanglot, tandis que des larmes ruisselaient sur ses joues;—oui, à tous tes, tu deviens méchant. Tu sais quel chagrin tu me fais en me parlant toujours ainsi de ta mort, et tu n'as pas de pitié pour moi.

—Pardonne-moi, bonne mère...... je t'attriste...... je ne suis pas gai, je l'avoue.

—Gai!.... Est-ce que je te le demande d'être gai, moi?.... est-ce que je te demande même de t'étourdir sur un malheur qui peut t'arriver comme à tout le monde, puisque nous sommes tous mortels, dit la chanson? Il est sûr et certain que si tu pars le premier, ce sera moi, et personne autre, qui fermerai tes pauvres yeux, que j'ai vus si clairs, si gais quand tu étais petit.... si brillants et si fiers quand tu étais jeune homme.... Ce seront mes vieilles mains qui t'ensevelirent, toi que j'ai bercé dans mes bras, mon Charles.... J'accomplirai fidèlement tes petites commissions; je mettrai près de ton cœur la boîte où sont les lettres de ta fille.... Je t'accompagnerai jusqu'au cimetière,.... je verrai creuser ta fosse...... je baiserai une dernière fois la terre qui recouvrira ton pauvre corps...... et puis.... et puis....

Geneviève s'interrompt, un éclair sinistre brille dans ses yeux gris, et elle ajoute:

—Suffit...... j'ai mon idée...... qui vivra verra...... Enfin, Charles, puisqu'il a été et qu'il est bien convenu entre nous deux que celui qui survivra à l'autre lui rendra tous les services de bonne amitié qu'on se doit, parlons d'autre chose, quand ça ne serait que pour l'histoire de changer de conversation; car ne pas sortir de la mort et de la tombe, de la tombe et de la mort.... jour de Dieu! mon Charles, soit dit sans reproche, c'est à porter le diable en terre!.... et remarque, mon pauvre fieu, que ce n'est pas à cause de moi que je te reproche tes idées noires, mais à cause de toi, parce qu'elles te minent, parce qu'elles te tuent à petit feu......

—Je sais combien tu m'aimes, bonne mère; je sais certain que si je meurs avant toi, tu ne me survivras pas de beaucoup....

—Pour deviner ça tout seul, t'es encore malin comme Gribouille, toi....

—Tu reviendras dans notre maison, tu n'en sortiras plus guère, tu t'occuperas machinalement des soins du ménage, tu rangeras ce salon, tu feras mon lit comme si j'existais encore, et puis, au bout de deux ou trois mois, on dira dans le pays: "Vous savez bien, la vieille Geneviève, la nourrice à monsieur Delmare? Hé bien! elle est morte. Elle a demandé à être enterrée près de son fieu!"

—Non, non, ce dernier bonheur-là, je ne l'aurai pas,—murmure la nourrice en sanglotant.—Et pourtant le bon Dieu sait ce que j'aurais donné pour me dire, sous terre comme dessus terre: "Je ne serai pas séparée de mon Charles!" Mais non, impossible! ça ne se pourra pas, ça ne se pourra pas....

—Pourquoi non?

—Ah! pourquoi? pourquoi?.... Tu es bien curieux, toi, mort de ma vie!—reprend Geneviève avec un ricanement farouche.—Suffit! je m'entends.... Mais parlons d'autre chose, parlons de ta fille,—ajoute la nourrice essuyant les larmes dont étaient baignés ses yeux, naguère étincelans d'un feu sombre.—Et quoique ce sujet-là ne t'inspire pas des idées beaucoup plus gaies que la tombe, du moins ça te changera de tristesse....

—Ah! nourrice.... si j'osais......

—Si tu osais?

—Te dire....

—Quoi?

—Rien,—répond brusquement Delmare cachant sa figure entre ses mains.—Ah! c'est horrible.... horrible!....

—Qu'est-ce qui est horrible?

—Une pensée qui, souvent depuis quelque temps, me vient au sujet de Jeane....

—Enfin, tant horrible qu'elle soit, confie la moi, ça te soulagera.

—C'est trop affreux!.... Ah! tu as raison, bonne mère! je deviens méchant, je deviens féroce!

—Féroce! mon pauvre fieu.... toi.... féroce!

—Dieu juste! être assez dénaturé pour désirer la mort de....

—La mort de qui?....du muscadin?

—Non.

—De qui donc alors désires-tu la mort?

—Je n'ai jamais eu de secret pour toi, mais je n'ose te faire cette confidence affreuse.

—A la bonne heure.... et, sitôt, changes d'avis, je serai tout oreilles. Mais, pour en revenir à ta fille, quand tu m'as parlé de la boîte où tu as renfermé ses lettres, j'avais la bouche ouverte pour te dire une chose singulière.... un rêve.

—Au sujet de Jeane?....

—Oui, je l'ai vue cette nuit en rêve.

—Où cela? dans quelles circonstances?—demanda Delmare avec une sorte de curiosité superstitieuse.—Que disait-elle?.... que faisait-elle?

—Elle se mariait avec Maurice.... Je les voyais sortir tous deux de l'église. Elle avait son beau voile blanc; mais elle était plus blanche que son voile, et pâle....mais pâle comme une morte....

—Et puis?

—Au fait,—reprend la nourrice après un moment de réflexion,—je te répondrai comme toi tout à l'heure: je n'ose.... tu n'es déjà pas tant gai!

—Raison de plus pour ne pas craindre de m'attrister. Achève.... je t'en prie, nourrice.

—Hé bien!....ta fille et Maurice, qui était non moins pâle qu'elle en sortant de l'église, ne montaient pas dans des voitures de noces, mais

—Mais?....

—Mais ils montaient tous deux dans un superbe corbillard. En voilà-t-il pas un bête de rêve?

—Ah! nourrice.... plût à Dieu!.... mon agonie ne serait pas bourrelée; je mourrais tranquille,—reprit presque involontairement Delmare en frissonnant; puis, cachant de nouveau sa figure entre ses mains, il demeura muet et pensif.

Geneviève, regardant son fieu avec surprise, reprit:

—Qu'est ce ça veut dire? tu me réponds, à propos de mon rêve de corbillard de noces: "Plût à Dieu!.... je mourrais tranquille...." Je ne comprends rien à cette réponse. Explique-toi; Charles.... Charles!... tu ne m'entends donc pas?

—Laisse-moi.... ne m'adresse plus la parole.... J'ai horreur de moi-même.... je suis un misérable, un père sans entrailles....

A ces mots, prononcés par Delmare avec une sorte d'égarement, Geneviève resta silencieuse et stupéfaite.

XX.

Delmare demeura pendant quelques temps profondément absorbé, puis, sortant de cette douloureuse rêverie et se parlant à lui-même:

—Abominable est cette pensée, mais Dieu lit dans mon cœur, il me la pardonnera.... Hélas! l'exaltation de notre tendresse peut donc nous amener à désirer la mort des êtres les plus chers à notre cœur plutôt que de les voir....

Et, s'interrompant, Delmare s'adressa à Geneviève, comme si elle eût été instruite des pensées intérieures dont il était agité:

—Ah! nourrice, te souviens-tu, lorsque, il y a bientôt six ans, je te disais: "Si Jeane tombe de son paradis, cet ange déchu effrayera les démons!....

—Tu t'obstines toujours à croire que ta fille.... a.... a.... enfin.... comme on dit, a fait des siennes.... et jeté son bonnet par-dessus les moulins.... Qui est ce qui te prouve cela?....

—Le doute ne m'a plus été permis lorsque j'ai vu ma fille mariée à San-Privato. Mais comment m'opposer aux désordres de cette malheureuse enfant?...... La connaissant comme je la connais, j'étais réduit à l'impuissance.

—Enfin, quoique d'un côté elle ait, si tu le veux, mal tourné.... elle t'est du moins restée très attachée. Elle t'écrit de si bonnes, de si douces et si gentilles lettres!.... Il en est plusieurs qui nous font pleurer tous deux...... à chaudes larmes.... Enfin, où est-elle à cette heure?

—A Florence.. du moins, je le crois.... Sa dernière lettre était datée de cette ville, quoiqu'elle me parlât à mots couverts d'un voyage possible en France...... et même, un instant, j'ai cru.... mais à quoi bon parler d'un espoir insensé....

—Bah! dis toujours, ça te distraira de tes idées noires.

—Un instant, j'avais cru deviner, à travers l'obscurité d'une phrase de la dernière lettre de Jeane, que, non seulement elle pensait à un voyage en France.... mais encore.... non.... c'était une illusion de mon cerveau affaibli par le chagrin.

—Enfin....

—Eh bien! j'ai cru deviner qu'elle pensait à venir me voir.... ici, dans ma solitude.

—Ah! mon pauvre Charles!.... —s'écrie la nourrice en joignant les mains, est-ce que je l'espérance.—Comment, vilain enfant, tu reçois de pareilles bonnes nouvelles, et tu es assez sournois, assez égoïste pour les garder à toi tout seul?

—Cet espoir est insensé, te dis-je; il ne m'est venu qu'en torturant les mots d'une phrase obscure.

—Il n'y a pas de torture là-dedans, tu divagues, mon pauvre fieu! et si, au lieu de garder comme un sournois ta bonne nouvelle, ou, si tu le veux, ton bon espoir, je m'en avais fait part, je t'aurais prouvé, moi, clair comme deux et deux font quatre, que cet espoir est très fondé.

—Tu m'aurais prouvé cela?

—Certainement; voyons, réponds, mon Charles, ta fille, dans une de ses dernières lettres, ne t'apprenait-elle pas que son notaire lui avait envoyé le restant de sa dot? Jeane, au cela, répondait à ta lettre, où tu lui demandais des détails sur ses petites finances.

—Mes inquiétudes à ce sujet ont été grandes et le sont plus que jamais; car, à cette heure, les dernières ressources de ma fille sont en ce moment être épuisées.

—Justement. Eh bien! voilà.

—Que veux-tu dire?

—Voilà ce qui prouve que ta Jeane te reviendra.... tu verras ça aux yeux. Elle se décide à suivre le conseil que tu lui donnais autrefois, de [illegible] point épouser ce....

Les traits de Geneviève se contractent, elle étouffe un soupir d'indignation et reprend:

—Enfin, suffit; la dot de ta fille est dépensée, elle n'a plus le sou.... elle vient vivre ici près de nous.

—Jeane céderait à une pensée d'intérêt personnel.... non, jamais! je connais trop sa délicatesse!

—Tu as encore bon là, toi, mon fieu.... avec ta délicatesse!.... Est-ce que la délicatesse nous donne de quoi vivre? Et d'ailleurs, est-ce qu'une fille peut jamais avoir honte de venir partager le pain de son père?

[illegible]

—Il n'y a pas de mais.... Charles.... C'est comme je te le dis.... Ah! ah! j'espère que bientôt ta Jeane sera de retour, tu es bien [illegible]

[illegible]

—Encore une fois, mon pauvre Geneviève, tu en dis trop....

[illegible]

A continuer. EUGÈNE SUE.

SERVICE FUNÈBRE.

Les amis et connaissances de feu J. B. BELLOCQ sont priés d'assister à son service funèbre qui sera célébré jeudi, 25 du courant, à 8 heures du matin, à la Cathédrale St Louis. De la part de sa famille et des familles J. B. et A. Dérbès. 24sept—2f

Les parents et connaissances de la famille Surtaises sont priés d'assister, sans autre invitation, au service funèbre de feue dame veuve Jean Pierre Hourrman, née Laure Trenclair, qui sera célébré à l'église cathédrale St-Louis, vendredi prochain, 26 septembre courant, à 7 heures précises du matin. 24sept—2

[illegible]

A vendre par tous les principaux pharmaciens.

LE GRAND REMEDE RUSSE POUR LE BIEN PUBLIC.

Chaque ménage devrait avoir une boîte sous la main pour le cas où il surviendrait un accident à ses enfants.

REMEDE RUSSE DE READING.

C'est un remède qui a été inventé à Boston, qui est connu depuis trente ans, et que les médecins recommandent. Il guérit sûrement et promptement les brûlures, les hémorroïdes, les clous, les cors les vieilles cicatrices de toutes sortes, les boutons de fièvre, les ulcères, la gale, la teigne, l'urticaire, les engelures [illegible]

[illegible]

REDDING & Co., propriétaires à Boston, Massachusetts.

A vendre à la Nouvelle Orléans, par J. WRIGHT & Co. Nos 21 et 151, rue de Chartres

9 fév—1an,3pe ville et camp

[illegible] AYER [illegible]

A vendre par J. WRIGHT & Co., Nos 21 et 151, rue de Chartres.

Et par tous les pharmaciens de la ville.

5 sep—3m 3 p ville et c

Ticket Présidentiel.

Pour le Président:
MILLARD FILLMORE,
De New-York.

Pour le Vice-Président:
ANDW. JACKSON DONELSON
Du Tennessee.

Électeurs,
PREMIER DISTRICT:
J. B. [illegible], Jr., De Plaquemines.
SUPPLÉANT:
Hon. GEORGE EUSTIS, Jr.
SECOND DISTRICT:
GLENDY BURKE, d'Orléans.
SUPPLÉANT:
H. M. SUMMERS.
TROISIÈME DISTRICT:
B. G. THIBODAUX, de Terrebonne.
SUPPLÉANT:
FERGUS GARDNER, de Jefferson.
QUATRIÈME DISTRICT:
PRESTON POND Jr., d'Est Feliciana.
SUPPLÉANT:
M. EDWARDS.
CINQUIÈME DISTRICT:
JOHN H. HARRIS, de St Landry.
SUPPLÉANT:
J. B. COCO.
SIXIÈME DISTRICT:
P. ALEXANDER, de Tensas.
SUPPLÉANT:
L. P. CRANE, de Caddo.

5 sep—mcg 4 nov

Collège des Jésuites,
Enseignez Commun et Baronne.

Les classes seront rouvertes dans cet établissement le 3 octobre prochain. Il serait à souhaiter que les enfants fussent présents quelques jours à l'avance pour être reçus et classés selon leur force respective.

24 sept—10 L. CURIOS.

300,000.

En dépôt et à vendre à des prix extrêmement modérés, dans la rue Colombia, No 80—300,000 cigares des meilleures marques, reçus directement de la Havane.

Les qualités seront garanties par les personnes intéressées. 24 sep—1m

Jeans et Linseys.

4 BALLES Jeans et Linseys, à vendre par O. B. GRAHAM, 24 sep—1f 96 rue Gravier

FROMAGE—35 caisses fromage, à vendre par JOSEPH H MARKS & Co, 76 et 78 rue des Magasins

BEURRE DE GOSHEN—[illegible], à vendre par JOSEPH H MARKS & Co. 76 et 78 rue des Magasins

MAQUEREAUX NOUVEAUX No 1.—en barils et demi barils—[illegible] En débarquement du navire Jos. Buchanan, et à vendre par JOSEPH H MARKS & Co. 24 sep 76 et 78 rue des Magasins

RAISINS de Corinthe—[illegible] barils raisins frais, à vendre par JOSEPH H MARKS & Co. 76 et 78 rue des Magasins

SAVON—Winchester, Colgate, et Levergore, en [illegible], à vendre par JOSEPH H MARKS & Co. 76 et 78 rue des Magasins

RAISINS Sultana—[illegible] à vendre par JOSEPH H MARKS & Co. 76 et 78 rue des Magasins

CAFÉ JAVA—150 sacs café Java Old Government à vendre par JOSEPH H MARKS & Co, 76 et 78 rue des Magasins

SUCRE en poudre, [illegible] J. S. Lovering & Co. [illegible] à vendre par JOSEPH H MARKS & Co. 76 et 78 rue des Magasins

Le Docteur BOUDANNE,
Ancien externe en chirurgie et en médecine, des Hôpitaux de Paris,

A l'honneur d'informer les personnes qui voudront bien lui accorder leur confiance, qu'il a fixé son domicile, rue de la Douane No 160, entre Bourgogne et Dauphine.

Consultations: de 2 à 5 heures, tous les jours excepté le dimanche. 23 sept—1m

LA MAISON LELIÈVRE.
Librairie,
216, rue Royale.

Vient de recevoir:

Chesnay—Devoirs de la femme chrétienne; Devoirs des femmes dans la famille; Dévotions du Christianisme; [illegible]; La femme chrétienne; Manuel d'une femme chrétienne; Pureté de cœur; Jésus Vainqueur de la mort; [illegible] Le Ciel et l'Évangile. [illegible] 23sep

La maison Lelièvre,
216 rue Royale.

ANNONCE respectueusement aux dames de la Louisiane, qu'elle vient de recevoir son magnifique assortiment de Fournitures pour Écoles [illegible]

[illegible]

Modes et Nouveautés.

LES soussignés informent leur clientèle et les marchands en général, qu'ils ont transféré leur magasin au No 91, rue de Chartres, où se [illegible] DAMES, MODES ET NOUVEAUTÉS, comprenant Chapeaux pour dames et fillettes, Rubans assortis, Plumes fantaisie, Fleurs do, Soieries, Broderies, Ombrelles et Marquises, Dentelles et dentelles, Manteaux et Mantilles, Gants, cols et galons; et un assortiment complet de fournitures pour modes, sur lesquelles marchandises ils appellent l'attention des acheteurs [illegible]

23 sep J. [illegible] Jr. & Co, 91, rue Chartres

AVIS.

M[illegible], Sélima, Brennah Langhammer, ayant abandonné mon domicile, je préviens le public que je ne paierai aucune de ses dettes. JOHN A. LANGHAMMER.

Nelle-Orléans, 23 septembre 1856. 23 sept—3f

[illegible]

A vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 28 sep 29 rue Tchoupitoulas

SUCRE—127 caisses sucre jaune et brun de la Havane, à vendre en douane par LABORDE & XIQUES, 29 Nlle-Levée, en face du Bamboo Alley

CIGARES—1,200,000 cigares de la Havane [illegible]

A vendre en magasin et aussi tous les jours de la Douane par LABORDE & XIQUES, 29 sept 29 Nlle Levée, en face du Bamboo Alley

[illegible]

100 [illegible]

ABANDONAD LAS GRAMATICAS,
[illegible]

APRENDED EL INGLÉS!
[illegible]

13 CALLE DE SAN CARLOS. 13.

[illegible]

Precios et pace docidir s a elle.

[illegible]

Prof. [illegible]

ATTENTION.

[illegible]

AVIS.

LE public est prié de ne pas négocier un certain billet tiré par moi en faveur de [illegible], pour la somme de $140. La condition pour laquelle il a été donné n'ayant pas été remplie, je ne le paierai pas le 17 octobre 1856, jour de son échéance.

23 sep—3f FELIX BEDINI.

Restaurant de l'Union.

86............RUE ST CHARLES............86

[illegible]

Nous avons fait un choix de vins et de liqueurs parmi les meilleures marques de la ville et notre but sera toujours d'avoir ce que le marché pourra fournir de mieux.

Ayant acquis une grande expérience dans ce genre d'affaires, nous croyons pouvoir satisfaire les personnes qui nous honoreront de leur patronage. Nous [illegible].

Il y a un salon pour les réunions particulières.

E. GRAPIN, JULES PERINDRE, } Propriétaires.

25 sept—1 m

Petites Causes célèbres du jour
REVUE MENSUELLE DES TRIBUNAUX,
Par Frédéric Thomas.

En vente à la Librairie Nouvelle.

7 volumes (12 à 18) — Deuxième année. — 15 cents chaque volume.

24 sep J. TACON, 167, rue de Chartres

Maison Paya,
56, rue de Chartres—ALFENIDE!

[illegible]

25 sept—1f G. COPPENS & Co. 56 rue de Chartres

AVIS.

JE, soussigné, John Ramsay, habitant de la paroisse d'Orléans, [illegible]

Nlle-Orléans, 24 septembre 1856. [illegible] JOHN RAMSAY.

Bonne occasion.
GROCERIE et PLATRES.

Une grocerie bien achalandée, parfaitement située dans le deuxième district, [illegible]

BERNARD TURPIN.

Libraire française de
Ver HÉBERT & Cie,
RUE DE CHARTRES. 149

[illegible]

Médecine homœopathique.
Reçu par le Philadelphie.

[illegible]

Ver HÉBERT & Cie.
149, rue de Chartres.

Ver HÉBERT & Co.
149 Rue de Chartres 149
LIVRES DE MÉDECINE.

[illegible]

Papiers peints! Papiers peints!
E. CRESSMAN,
Encoignure Bourbon et St-Louis.

[illegible]

Importation directe.

200,000 CIGARES importés directement de la Havane, comprenant [illegible]

A vendre en magasin et à vendre par ANTONIO COSTA, No 20, rue de la Douane

AVIS.

LE soussigné a associé, aujourd'hui, à son affaire, M. OCTAVE VOORHIES. La raison sociale sera dorénavant G. W. DUNBAR & Co.

Nlle-Orléans, 1er juin 1856. G. W. DUNBAR.

G. W. Dunbar & Co,
MARCHANDS EN GROS DE BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS
No. 5, rue des Magasins.

G. W. DUNBAR, O. VOORHIES. 2 juin

Porcelaine, faïence, verrerie, &c.
Ustensiles de ménage.

No. 28......C. CARRERE......No. 28

(LIVRAISON A DOMICILE.)

[illegible]

J. CASSERGUE,
77, Rue St Charles.

A L'HONNEUR d'annoncer à sa clientèle et au public en général, qu'il vient de recevoir [illegible]

[illegible]

J. CASSERGUE, 77, rue St Charles

TABAC—Balles tabac du Mexique, en feuilles, pour chique et tripes, à vendre par BRUGUIERE & Co 16, rue Bienville

VIN ROUGE—[illegible] barriques vin rouge pour familles, en débarquement du navire [illegible], venant de Bordeaux, à vendre par G. VALETON & Co, 16 rue Tchoupitoulas

[illegible]

Vins et Eaux de Vie.

[illegible]

R. R. R.
SIMPLE SOLUTION D'UN PROBLÈME SCIENTIFIQUE ET MÉDICAL.
Le Relief de Radway

[illegible]

(Comme il le fait toujours)
LES DOULEURS LES PLUS INSUPPORTABLES.

[illegible]

Fièvres.

[illegible]

La Fièvre Jaune, La Fièvre Bilieuse, La Fièvre en France, La Fièvre Typhoïde, La Fièvre Scarlatine, La Fièvre de Chagres, La Fièvre Nerveuse, La Fièvre Congestive, La Fièvre Catarrhale.

[illegible]

Preuves.

[illegible]

Le capitaine Shannon, de la barque Jane Shore, écrit ce qui suit:

New-York, 1er août 1856. Metropolitan Hotel.

[illegible]

WILSON SHANNON, Capitaine du brick Jane Shore.

LE GRAND RELIEF DE RADWAY

[illegible]

Hotel St-Louis.

[illegible]

L'hôtel sera ouvert samedi, 18 octobre. CHAS. L. GUERIN, Propriétaire.

F. MALARD & Co.,
Nos 88 et 90, rue du Canal, encoignure Vieille-Levée.

Nous avons un magasin un assortiment complet.

D'HABILLEMENS POUR HABITATION,

[illegible]

Miguel Hernandez, Jr.
ENCANTEUR,
Troisième District,
No 17, rue des Français, entre Victoire et Marais.

Propriétés foncières, esclaves, meubles, etc., vendus sur commission. 14 sept—1m

Banque de l'Union de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 20 septembre 1856.

CETTE Banque vend des traites sur Paris. GEO. A. FRERET, Caissier

Si j'étais Roi!
EN VENTE
Au magasin de musique de
T. E. BENOIT,
Rue de Chartres, No 73.

La partition pour chant et piano et tous les morceaux détachés de

L'OPERA SI J'ÉTAIS ROI!

Morceaux pour piano solo, Quadrilles, Valses, Polkas, &c—Ainsi qu'un joli choix de Musique Nouvelle

Pour piano solo.

On peut toujours se procurer au même magasin toute la collection des airs de danse composés par H. E. LEHMANN, chef d'orchestre des bals et soirées.

CENTENARY COLLEGE DE LA LOUISIANE.

LE prochain cours de ce collège commencera lundi, 6 octobre 1856.

—Faculté:—

Rév. John C. Miller, M. A., président et professeur de science morale,

Le Rév. W. H. Scales, M. A. professeur de mathématiques,

A. R. Holcombe, M. A., professeur de grec,

C. G. Whey, M. A., professeur de latin,

Thomas S. Jones, M. A., professeur de science naturelle,

T. P. Caillouet, B. S, professeur de langues modernes,

Le Rév. A. G. Miller, M. A., Principal du département préparatoire.

Pour un cours de cinq mois payable d'avance: Pour le département préparatoire.........$21 50; Pour le département du collège............26 50; Inscriptions...............5 00

On peut loger au Howard's Hall ou dans les familles, à dix ou quinze piastres par mois.

Le collège ayant un corps de professeurs distingués, de vastes bâtimens, de grandes bibliothèques et des appareils, se recommande à toute ceux qui veulent acquérir une éducation classique et scientifique complète.

Le Centenary College est à Jackson, Lne, à douze milles fait de Bayou Sara.

Pour plus de renseignements, s'adresser au Rév. H. N. McTyeire, No 44, rue du Camp, au président. JOHN C. MILLER, Président

22 sep—2f vd. 2m. camp.

L'INSTITUT MILITAIRE DU KENTUCKY,
dirigé par un comité de visiteurs nommé par l'État, est sous la surintendance du colonel E. W. MORGAN, gradué de West-Point, et ingénieur-pratique, assisté de professeurs capables.

Le cours des études est celui qui est suivi dans les meilleurs collèges, ou y a joint un cours plus étendu de Mathématiques, Mécanique, études d'ingénieur-pratique, Mines, Géologie, ainsi que la littérature anglaise, l'Histoire, la tenue des livres, une classe de commerce et une de langues modernes.

La dix-neuvième session semestrielle est maintenant ouverte.—Prix: $102 par session semestrielle, payable d'avance.

L'extension donnée aux bâtimens permettra d'admettre, pour cette session, des élèves qu'on a dû refuser l'année dernière.

S'adresser au surintendant, à "Military Institute," Franklin County, Ky, ou au soussigné.

P. DUDLEY, Président du comité

10 sep—1m v et c

Institution G. Boyer.
No 148 rue Conti.

CET ÉTABLISSEMENT restera fermé pendant tout le mois de septembre. Les classes ne recommenceront que le 1er octobre. 15 sept

LE TRAIT D'UNION,
Journal français quotidien,
PUBLIÉ A MEXICO.

Prix de l'abonnement: par mois, $3, non compris le port.

S'adresser aux bureaux de l'Abeille.

20 juin—

Marchandises de saison.

P. & E. REILLY & Co., ont maintenant en magasin et reçoivent par chaque arrivage d'Europe et de New-York, des marchandises de famille, telles que

Toiles et cotons à draps, Couvertures de lit et courtepointes, Indienne perse française, Étoffes pour rideaux, toutes qualités, Rideaux de mousseline et de bobinet, Tapis de foyer. Tapis de table. [illegible] Bonneterie, en soie, coton et laine, Mousseline-laine, cachemire d'Écosse; Mérinos, drap de dame, Paletots, costume d'enfants, Bayadères, haute nouveauté; Soieries noires et couleurs, Manteaux, mantilles, châles &c.

AUSSI

Un assortiment complet de cotons blancs et écrus, cotonnades, lindsey, kersey, couvertures pour nègres, etc.

P. & E. REILLY & Co., 126 rue du Canal, Touro Building.

23sept Entre Royale et Bourbon.

EN débarquement du navire Globe, venant du Havre:

1000 dames-jeannes de 5 gallons.

A vendre par C. CAVAROC & Co 23 sept 144, rue Royale

TERRAIN A VENDRE A MANDEVILLE

A VENDRE, à l'amiable, un terrain situé à Mandeville, dans l'îlot compris entre la Rue, l'Avenue Marigny et les rues Claiborne et Lafayette, formant l'encoignure de ces deux dernières. S'adresser rue Royale, 156, au premier. 19 sept—4

Dissolution de société.

LA société OAKEY & HAWKINS a été dissoute, le 12 du courant, par la mort de M. W. Oakey.

G. H. HAWKINS, P. J. COCKBURN.

Les soussignés continueront les affaires de commission sous la raison OAKEY, HAWKINS & Co et se chargeront toutes les dettes de l'ancienne société Oakey & Hawkins.

G. H. HAWKINS, P. G. COCKBURN.

20 sept—1m v et c

Grand déballage de soieries.

REÇU par le navire Johannisburg, du Havre, 100 pièces soieries [illegible] dans les prix de $5 à $1 de.

100 pièces do do de haute nouveauté dans les prix de $1 à $1 50.

Les dames sont priées de bien vouloir les examiner ainsi qu'un grand choix d'articles de saison reçus par le même navire. C. LAROUSSINI & Co, Maison Rouge No 1,

23sep Près du marché aux légumes

MARCHANDISES pour le marché du Mexique, en Douane:

30 balles impériales fines 4-4, 30 do indiennes fines Hodder 9-8, 10 do do bleu foncé, 20 caisses mouchoirs de Verone, 10 balles châles imprimés, 15 caisses fil en pelotons, 20 do fil en bobines, 10 do linons Barbes et mousseline Book.

EGALEMENT

Un assortiment complet de Platillas, Bretannes, Crees, Estopillas, [illegible], toiles d'Écosse et d'Irlande de toutes qualités, pour le commerce de la ville et le marché du Mexique. — A vendre aux prix des fabricants, par O B GRAHAM, 96 rue Gravier

COUVERTURES ET BOMBAZETTES—

5 balles couvertures grises épaisses, 3 do do blanches do, 2 caisses do mérinos 12-4, 3 balles bombazettes bourre,

A vendre par O B GRAHAM, 96 rue Gravier

RIZ nouveau—120 boucauts de riz nouveau, reçus tout récemment et en débarquement de la barque Monco venant de Charleston, à vendre par H. MEUSSE, 31 rue Commune

20 sept—10

CIRASCAS pour Jupons—16 balles cirascas brun, 2 caisses cirascas fin, moitié blanc, 2 caisses do blanc superfin.

A vendre par O B GRAHAM, 96, Gravier

Dissolution de Société.

LA raison sociale DEGELOS, DURRIVE & Co a été dissoute le 31 août par la mort de M. Thomas Ellis. P. A. DEGELOS, EDOUARD DURRIVE.

Les soussignés continueront les affaires de commission sous la raison sociale de DEGELOS, DURRIVE & Co et régleront les affaires de l'ancienne raison sociale de Degelos, Durrive & Co par acte devant A. Boudousquie, Not. Pub.

P. A. DEGELOS, EDOUARD DURRIVE.

1 sept—

Avis.

PAR limitation de Contrat et par suite de la mort de J. B. Bellocq, la société existant sous la raison J. B. Bellocq & Co a été dissoute le 21 août dernier.

Les soussignés continueront les affaires de la maison sous la raison de Bellocq, Noblom & Co., suivant acte passé devant S. Magner, notaire public. Nouvelle Orléans, 1er septembre 1856.

Veuve J. B. BELLOCQ, A. P. NOBLOM, J. B. DESSES, P. ROY.

1sep—1m

Avis.

LE soussigné donne avis au public, qu'en conséquence du transfert des Bureaux de la Douane dans le local en construction, [illegible]

S. LE GARDEUR.

SOIE POUR MACHINES A COUDRE—de toutes les couleurs et grosseurs, à vendre par LEON PIERRE & Co, 16sep 21 rue de Chartres

TAPIS, NATTES, TOILES PEINTES.
Todd & Gandolfi,
126, rue du Canal.

REÇU tout dernièrement un assortiment de Tapis de la plus grande élégance, tels que:

Tapis de velours de Wilton, Bruxelles, Ingrain, tapis de Venise, toiles à l'huile de tous dessins et largeurs, que nous couperons à la convenance des acheteurs.

Nos prix sont des plus modérés. 5 sep

SUIF—15 barils suif fait en ville, à vendre par ALFRED KEARNEY, 72, rue des Magasins

ABSINTHE suisse de C. F. Berger—300 caisses en débarquement du navire Johannisburg, du Havre, à vendre par PREAU & COUTURIE, 21 rue Gravier

BOIS! BOIS!

A VENDRE—1,000 cordes bois de frêne pour chauffage, livrables pendant la saison prochaine. Le soussigné entreprend pour une partie ou en totalité, mais en gros seulement.

PAUL LACROIX, 13, rue Toulouse.

15 sep—

Riz créole............Riz créole.

40 BARILS riz créole, à vendre par A. TITUS, No 75 rue de la Vieille Levée

1 sep

Brodequins Bennett.

De première qualité et de toutes grandeurs pour plantations. Également, bottes de laine, à vendre par G. W. DUNBAR & Co, 5 rue des Magasins

Bottes, Souliers et Brodequins.

Nous recevons en ce moment un grand assortiment de choix de bottes, souliers et brodequins fabriqués expressément pour le marché du Sud. A vendre par G. W. DUNBAR & Co, 5 rue des Magasins

ON DEMANDE immédiatement deux jeunes gens, l'un parlant l'Anglais et l'Allemand et s'entendant bien à la vente de marchandises sèches; l'autre parlant le Français et l'Anglais. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser à A. PEPIN & Co, 15sept Magasin Rouge

Demande de cuisinière.

ON demande une bonne cuisinière à louer. S'adresser au No. 126, rue Canal.

COGNAC Samuel Richard—13½ pipes en débarquement de la barque Victorine de Bordeaux, à vendre par PREAU & COUTURIE, 21 et 23, rue Gravier

Loterie de la Géorgie.
(Autorisée par l'État de la Géorgie.)
Les lots sont garantis.
Loterie de l'Académie de Fort Gaines!
CLASSE 10.

Pour être tirée publiquement dans la ville d'Atlanta, Georgia, le SAMEDI, 27 septembre 1856, sur le Plan de la Havane.

Les personnes qui achèteront un billet entier pair et un autre impair gagneront sûrement $8. Les demi et les quarts de billets en proportion, avec des chances de gagner les lots plus forts qui offrent des avantages comme cela ne peuvent gagner qu'une seule loterie.

SAM'L SWAN & Co, Directeurs.

Les lots s'élèvent à la somme de $204,000!! et seront distribués d'après le magnifique plan suivant:

30,000 numéros—15,285 lots.

—PLAN.—

1	lot de	$40,000 sont	$40,000
1	do	10,000	10,000
1	do	10,000	10,000
1	do	5,000	5,000
1	do	2,000	2,000
1	do	1,000	1,000
1	do	1,000	1,000
1	do	1,000	1,000
10	do	500	5,000
100	do	100	10,000

[illegible]

15,000 do 8 s'élevant 120,000

15,285 lots s'élevant à $204,000

Les 15,000 lots de $8 sont déterminés par le nombre qui gagne le lot de $40,000. Si c'est un nombre impair, chaque billet impair a droit à $8; si c'est un nombre pair, chaque billet pair a droit à $8, outre le lot que le billet pourrait gagner.

Les billets finissant par 0, 2, 4, 6, 8, sont pairs. Ceux qui finissent par 1, 3, 5, 7 et 9 sont impairs.

Souvenez-vous que chaque billet est tiré et payé en plein, sans décompte.

Tous les lots de $1000 et au-dessous sont payés immédiatement après le tirage. Les autres billets sont payés au bout de trente jours comme d'habitude.

Toutes les lettres sont strictement confidentielles. Les numéros tirés seront transmis aux acquéreurs immédiatement après le tirage.

Le plan du tirage de la loterie sera transmis avec tous les billets demandés.

Billet entier.......$10—Moitié de billet...... $5; Quart de billet........ $2 50

Les billets qui ont gagné des lots sont payés au comptant ou échangés pour d'autres billets, à l'un des deux bureaux.

Les demandes de billets peuvent être adressées à la boîte 36, S., Bureau de poste, Nlle Orléans, ou à S. SWAN & CO, Atlanta, Ga, ou à S. SWAN, Montgomery, Ala.

N. B.—Les principaux lots et numéros seront annoncés par voie télégraphique immédiatement après le tirage. 15sept—v. et camp

A louer ou à vendre.

La maison en briques à deux étages et demi, à l'encoignure Remparts et Dumaine. La propriété vient d'être entièrement réparée. S'adresser à W. N. DONNELL,

11 sep—2m No 112, rue de la Commune

Résidence dans la rue de l'Esplanade
A VENDRE.

UNE jolie et agréable résidence, à deux étages, avec cuisine, dépendances, écurie, &c, située au coin des rues Esplanade et Dergeouse.

La propriété a 75 pieds de face à la rue de l'Esplanade, sur 120 pieds de face et de profondeur à la rue Dergeouse. S'adresser sur les lieux ou à

JOHN K. HOLLAND, à la Huitième Cour de District.

1 août

A LOUER à partir du 1er octobre prochain, la belle maison de résidence No 144, rue Conti. S'adresser à L. & A. LEBEAU, 83, Passage de la Bourse

Couvertures de laine,
DE GRANDES, POUR NÈGRES.

UNE petite quantité de couvertures 1ère qualité 16, de 3 1/2 points, à vendre par DE GOER & RIFFLARD.

AUSSI:

Mouchoirs de poche, de Madras, mérinos, mousseline de laine, soieries, châles, mouchoirs de poche L. C., gants et un grand assortiment de marchandises convenables au marché du Sud, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD,

16 sep—1m No 25, rue Courtland, New York

Pommade pour les cheveux.
Mme JOURDAN,
165 rue Ste Anne, entre Bourbon et Dauphine.

MME JOURDAN, de retour de France, a l'honneur d'informer le public qu'elle vient d'ouvrir à l'adresse ci-dessus le seul et unique dépôt de sa pommade. Ce précieux spécifique, dont les vertus ont été constatées par nombre de personnes, donne à la chevelure toute la force végétative de la jeunesse [illegible] 19 sept—1an

Librairie Paya,
G. COPPENS & Co,
56, RUE DE CHARTRES.

ONT reçu par le steamer Philadelphia, la facture suivante:

Victor Hugo—Les Contemplations.

A. de Tocqueville—L'ancien régime et la révolution.

Eug. Pelletan—Profession de foi, heures de travail.

Lamartine—Œuvres poétiques.

Lamartine—Lectures pour tous.

Alp. Karr—Les Femmes.

Eug. de Mirecourt—Les Confessions de Marion De Lorme.

Roger de Beauvoir—Aventurières et Courtisanes.

Louis Reybaud—Le Coq du Clocher.

Alf. Delembert—Physiologie du Duel.

Alex. Dumas—Une vie artiste.

Alex. Dumas—Mystères de Lyon.

Henry Murger—Œuvres complètes.

Gerard—[illegible] de Bilboquet.

Chs. de Bernard—Œuvres complètes.

Général Daumas—Les chevaux du Sahara.

Mathurin Regnier—Œuvres.

Mme de Motteville—Mémoires.

Roger de Beauvoir—Le Chevalier de St Georges.

Félix Yvart—Les Zouaves, etc. etc. etc.

Grand nombre de brochures et à 12.

G. COPPENS & Co, 56 rue de Chartres

19 sep

Riz Créole.

30 barils riz créole de la nouvelle récolte, à vendre par A. TITUS, 75, Vieille-Levée

MACHINE à vapeur, &c.—Une machine de la force de 6 chevaux, moulins à écraser les épis de maïs.

A vendre par TH BAILLY BLANCHARD & CO, 27, Vieille Levée

COGNAC—5 quarts pipes J. Ercaud, 20 quarts pipes Morreau, 4 demi pipes Louis LeBertre 1805, 5 quarts pipes Louis LeBertre 1808, 6 do do Boquet Trouche 1848, 16 do do Julien Laurrière, 16 do do Ver Stitz, 6 huitièmes do do, 5 demi pipes P. Remieux, Rancé La Rochelle, 5 quarts do do do, D'importation directe et à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & CO, 27, Vieille Levée

SARDINES à l'huile—50 caisses quart et ½ boîtes. A vendre par TH BAILLY BLANCHARD & CO, 27, Vieille Levée

SAVON de Marseille—50 caisses première qualité. A vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 27 rue de la Vieille Levée

CONSERVES de Baltimore—30 caisses pêches, marmelade de pommes, tomates etc, 50 caisses huîtres. A vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 27 rue de la Vieille Levée

PEINTURE de zinc—50 colis de la Vieille Montagne, 10 caisses vert de Paris. A vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co, 27, Vieille Levée

CHAMPAGNE—30 paniers champagne supérieur A vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co, 27, Vieille Levée

Pension bourgeoise.

LA soussignée annonce respectueusement au public qu'elle a ouvert sa pension bourgeoise au coin des rues Chartres et St Louis et qu'elle est prête à recevoir les étrangers et ceux qui voudront bien lui accorder leur patronage.

Les appartements sont bien aérés. La table sera pourvue de tout ce que fournira le marché. Les conditions sont libérales.

Mme DERDON, Hôtel Cincinnati, encoignure Chartres et St Louis

INSTITUTION A DARROT.
164 rue Toulouse, entre Bourgogne & Remparts

CETTE institution est dirigée, depuis le 1er Mai, par M. A. Darrot, ex-professeur aux Écoles publiques et du collège Audubon depuis sa fondation. Les classes seront ouvertes à dater du 2 Juin, de 8½ à 2 heures et de 4½ à 6 heures du soir.

Orfèvrerie de table.

LE soussigné a constamment en magasin un assortiment complet de couverts et autres objets pour le service de table, en

ALFENIDE
En Galvanoplastie perfectionnée.

T. TACON, 167, rue de Chartres

Dr L. DUPERRON, dentiste,
Rue Royale, No 60,

Prévient ses clients ainsi que le public en général, qu'en outre de toutes les opérations dentaires chirurgicales et mécaniques, il fait les pièces dites à succion, c'est-à-dire sans crochets ni ressorts, avec toutes les améliorations connues, aux prix les plus modérés et à l'entière satisfaction des patients.

Littell, Payan & Carhart,
ENTREPOT D'HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS,
118 et 120, rue Duane, entre Church et Broadway New-York,
MANUFACTURE, 309 et 311, BROAD STREET, NEWARK, N. J.
et
THOMAS C. PAYAN & Co,
74, rue du Canal, Nlle-Orléans (Lne.)

JOHN C. LITTELL, THOMAS C. PAYAN, THOMAS F. CARHART. 3 juillet

MEUBLES. MEUBLES.
Entrepôt du Sud,
CHAS. J. [illegible],
171 et 173, rue du Canal.

MADAME TURNER,
No. 160 rue du Canal,

AYANT fait beaucoup de commandes en France, sera à même d'offrir aux dames, cet automne, un fort assortiment de belles marchandises, comprenant: Articles de modes de Paris, chapeaux, rubans, fleurs artificielles, plumes et coiffures, manteaux et mantilles du dernier genre; broderies importées directement des fabriques de Nancy. Presque toutes ces marchandises seront des nouveautés.

16 juil—jusq nov

Machines à briques.

MACHINES à briques, palettes, de A. Hall, en magasin et à vendre par H. M. BARLOW & Co, 18, rue du Canal

FRUITS à l'eau de vie—40 caisses prunes et abricots, en magasin et à vendre par PREAU & COUTURIE, 21 et 23 rue Gravier

Cartouches Flobert.

POUR pistolets et carabines Monte-Cristo. 20,000 cartouches petits plomb do, 20,000 do balles do, 20,000 do do do.

A vendre par G. LAVIE, 21 rue St-Charles

Calomnies.

POUR la guérison des cors aux pieds. Seul dépôt: G. LAVIE, 21 rue St-Charles

Cheminées fines de Paris.

G. LAVIE, 21, rue St Charles.

VIENT de recevoir un grand assortiment de cheminées de toile et devant de toile, qui seront vendues aux plus bas prix. 15 sep

CIGARETTES—[illegible] paquets cigarettes des marques célèbres La Honradez et Garcia, reçus par le brick Adele Gray, venant de la Havane.

A vendre par MORENO FRERES, 34, Vieille Levée

E[illegible]—30 sacs amandes à coque tendre, Languedoc, Princesse, à vendre par [illegible] & Co.

[illegible] barriques Jambons [illegible], à vendre par [illegible]